

La Ministre déléguée

Paris, le - 3 MAI 2013

Ref : 2013/061 MDD/SEC FISCAL/NP

Monsieur le Président,

Le Premier ministre m'a transmis le courrier que vous lui avez adressé le 11 février dernier, par lequel vous manifestez votre inquiétude, et celle de vos collègues présidents de groupe Europe Ecologie les Verts dans les conseils régionaux, relative aux perspectives financières des régions.

Tout d'abord, le Premier ministre a rappelé que le Gouvernement ne pratiquait pas une politique d'austérité, contrairement à ce que vous indiquez dans votre courrier. Notre objectif est en revanche de mettre un terme à des années de déséquilibre des comptes publics qui ont considérablement accru la dette de la France et le poids de son remboursement, au détriment de dépenses productives et des générations futures qui seront appelées à rembourser cette dette. L'effort demandé aux Français est difficile mais cette politique de sérieux budgétaire porte ses fruits puisque le déficit public, qui représentait plus de 5,3 % du PIB en 2011, devrait être ramené à 3,7 % du PIB en 2013.

Les collectivités territoriales, qui bénéficient de 20 % des dépenses de l'Etat, peuvent se prévaloir de contribuer à ce nécessaire effort de redressement des comptes publics, en assumant leur part dans la réduction des concours financiers de l'Etat. Leur contribution s'élèvera à 1,5 milliard d'euros en 2014 et 1,5 milliard d'euros supplémentaires en 2015, à rapporter aux 240 milliards d'euros de dépense publique locale annuelle.

Ces concours financiers ne sont que de manière minoritaire composés de compensations de charges transférées par l'Etat. De plus, ce ne sont pas ces compensations qui seront mises à contribution au titre du redressement des finances publiques. L'Etat entend bien, en effet, continuer à respecter ses obligations constitutionnelles en matière de compensation des transferts de compétences.

.../...

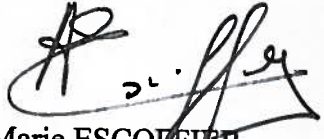
Monsieur Mounir SATOURI
Président du groupe Europe Ecologie
Les Verts en Ile-de-France
Hôtel de la Région
29, rue Barbet-de-Jouy
75007 PARIS

Je partage par ailleurs pleinement votre souci, dans cette période économiquement difficile, de préserver au maximum l'investissement public local, qui représente 71 % de l'investissement public total. C'est la raison pour laquelle je peux d'ores et déjà vous annoncer que le Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) sera préservé.

Enfin, s'agissant des régions, le Gouvernement a initié des travaux qui permettront de remédier aux conséquences néfastes de la réforme de la taxe professionnelle en apportant un nouveau dynamisme à leurs ressources fiscales. Un groupe de travail a été mis en place au sein du Comité des finances locales pour étudier différentes pistes permettant d'atteindre cet objectif. À la fin du premier semestre, le Pacte de confiance et de responsabilité annoncé par le Premier ministre le 12 mars dernier comportera des mesures fiscales résultant de ces travaux.

~~L'objectif du Gouvernement est donc cohérent : d'une part, renforcer le rôle économique des régions, grâce au projet de loi de mobilisation des régions pour la croissance et l'emploi et de promotion de l'égalité des territoires, déposé au Sénat le 10 avril dernier et, d'autre part, accroître le dynamisme de leurs ressources, pour leur permettre d'exercer pleinement le rôle qui leur est dévolu.~~

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération *la meilleure.*


Anne-Marie ESCOFFIER